



COMPTE RENDU

Secrétaire de Séance : DILLY Laurent

1. Compte rendu de la réunion du 30 novembre 2020.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 30 novembre 2020.

2. Secrétaire de Mairie – CDD Flore :

- Délibération à prendre

Le Maire propose au Conseil Municipal d'établir un CDI à partir du 24 février 2021 suite au CDD établie le 23 novembre 2020.

Le contrat sera basé à l'échelon 4, Indice Brut 362, Majoré 336 ainsi que la Bonification Indiciaire 15 points.

Le Conseil est favorable à la mise en place du RIFSEEP (IFSE et CIA), sur les bases :

- Du complément indemnitaire (CIA) de 1 260 € / An / Temps plein,
- Indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (IFSE) de 5 000€ / An / Temps plein.

La mise en place sera faite suivant l'autorisation du Comité Technique Départemental.

Le Conseil autorise le Maire à effectuer la demande auprès du Centre de Gestion du 62 avec la saisine du Comité Technique Départemental.

3. Année 2020 :

- Résultat Financier

Le 1^{er} Adjoint présente au Conseil Municipal le compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2020 et les résultats s'y rapportant repris dans le tableau ci-dessus.

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Recettes	379 089.12 €	114 794.36 €	511 977.68 €
Dépenses	91 496.27 €	118 862.18 €	210 358.45 €
Soldes	287 592.85 €	- 4 067.82 €	301 619.23 €

Le 1^{er} Adjoint propose d'affecter l'excédent de Fonctionnement :

- 4 067.82 € au compte 1068 (Recette d'investissement).
- 283 525.03 € au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes 2020 présentés par le 1^{er} Adjoint ainsi que les reprises des résultats de clôture au budget 2020.

- Point sur les finances – Emprunts

Dettes totales en capital au 1^{er} janvier 2021 : 280 225.77 €

Engagement de durée variables suivant les emprunts jusqu'à 2028 à 2036

Représentant des annuités capital et intérêts de 32 702.82 €, y est inclus l'emprunt pour la salle Michel BIAUSQUE qui se termine en 2021, représentant un remboursement annuel de 5 432.83 €

4. Budget 2021 :

Vote des 4 taxes :

Après délibération, le Conseil Municipal vote pour les nouveaux taux pour l'année 2021 par 5 voix Pour et 5 voix Contre :

- Taxe d'habitation : 10,97%
- Taxe d'habitation « local vacant » : 10,97%
- Taxe sur propriété bâtie : 10,41 %
- Taxe sur propriété non bâtie : 16,99 %

Travaux route d'Esquerdes :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, les aménagements route d'Esquerdes dont le coût total prévisionnel est d'environ 100 000 € TTC.

Le Maire propose :

- De demander au bureau d'étude de présenter aux conseillers municipaux, le projet détaillé des aménagements avant de lancer l'appel d'offre,
- De lancer l'appel d'offre.

Le Maire informe le Conseil que le montant des subventions devrait atteindre 80% du montant des travaux soit environ 67 000€.

Ont déjà été confirmés 39 375€ de l'Etat, du Département et de la CCPL.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité pour que Monsieur le Maire lance l'appel d'offre.

Points sur les subventions :

Concernant le Chemin des Chartreux, nous avons obtenu 25 000€ du Département et de la CCPL, reste à confirmer en plus la subvention de la Région.

Budget 2021 :

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif 2021 par chapitre et dans certains par imputation.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en investissement est inscrit en travaux un montant de 85 775.00 € TTC dont entre autres Le Chemin des Chartreux et en fonctionnement le changement de la porte du logement.

	DEPENSES	RECETTES
	160 860.51 € (dépenses 2021)	131 028.00 € (Crédits votés)
	+ 244 907.91 € (Autres charges en équilibre du budget)	+ 283 525.03 € (Excédent reporté)
FONCTIONNEMENT	+ 8 784.61 € (dotation amortissements)	Soit 414 553.036 €
	Soit 414 553.03 €	

INVESTISSEMENT	32 100 € (report 2020)	78 158.48€ (Crédits votés)
	+ 4 067.82 € (déficit reporté)	+ 29 038.63 € (report 2020)
	+ 79 813.90 €	+ 8 784.61 € (amortissements)
	Soit 115 981.72 €	Soit 115 981.72 €

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité le budget primitif 2021 de la commune présentée par le Maire.

5. Gestion de la fourrière des animaux errants de Saint-Omer :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer car 3 communes (Cléty, Acquin-Westbécourt et Quelmes) souhaitent rejoindre le groupement de commandes.

Un avenant sera signé, il n'induit aucune modification du montant de la cotisation pour les communes déjà adhérente.

Le Conseil donne son accord.

6. Via Francigena « ROAD TO ROME » :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'organisation de l'étape à Wisques a eu lieu dans le but d'accueillir au mieux le groupe de marcheur.

Certains marcheurs pourront se joindre au groupe pour les tracés Amont et Aval. Des moyens de transports seront mis en place, la CCPL apportera son financement et adhérera à l'organisation de l'évènement.

7. Courrier demande de Wisquois :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de Mr et Mme DENAES concernant l'aménagement des trottoirs de la rue de la Fontaine.

Monsieur le Maire précise qu'en réponse, il adressera un mail ou un courrier expliquant que :

- Durant les mandats précédents, aucun budget n'a été prévu pour ce type de travaux même lors de la réalisation de l'assainissement collectif de la rue de la Fontaine avec nouveau revêtement de la chaussée,
- Concernant les lotissements des Chartreux et rue de la Rose, des aménageurs maîtres d'ouvrages, ont réalisé l'ensemble des travaux y compris les trottoirs ont été prévus dans les permis d'aménager, le tout financés, par les acquéreurs des parcelles. Après réception de ces travaux et des vérifications d'usages, la commune a repris gratuitement l'ensemble des infrastructures publiques (voirie, éclairage public, réseau des eaux pluviales), les autres réseaux ayant été repris par les concessionnaires et syndicats concernés (gaz, électricité basse tension, eau potable, eaux usées).
- Dans le programme établi par la nouvelle équipe municipale pour le mandat 2020-2026, l'aménagement des trottoirs de la rue de la Fontaine y figure (sans engagement de période), le temps de réaliser une étude de demandes de subvention (au plus tôt 2022).

Les travaux pourraient démarrer au plutôt en 2023, une première ébauche fait apparaitre un coût d'environ 50 000€ HT.

Le Maire demande au Conseil de réaliser une estimation par un bureau d'étude et de pouvoir établir les dossiers de demande de subventions. Le Conseil autorise le Maire.

8. Questions diverses

❖ MSA

Le Maire informe le Conseil Municipal que les locaux de la mairie ont été mis à disposition (salle des fêtes, salle annexe et salle du Conseil) pour la MSA afin d'y réaliser pour ses adhérents des contrôles de santé.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'émettre un titre de recette d'un montant de 60€ couvrant une partie des frais de chauffage. Le Conseil donne son accord.

❖ Défense incendie

Le Maire informe au Conseil Municipal du remplacement de 2 poteaux incendie défectueux, situés face aux Abbayes.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter un bureau d'étude pour la réalisation du schéma de défense incendie.

Le Conseil donne son accord.

❖ Film « Récit de voyage au Pays de Lumbres »

Le Maire informe que la CCPL a sollicité la société « Mondial Sisters » pour réaliser un film sur son territoire ainsi qu'un extrait sur chaque commune.

Les responsables de la société vont rencontrer une à deux personnes pouvant évoquer l'histoire de Wisques, il est évoqué Monsieur Philippe MAY et peut être certaines moniales.

❖ SANEF

Le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec le Sous-Préfet et la SANEF sur le sujet de la nouvelle bretelle de l'A26, pour se rendre vers Boulogne sur Mer.

Les documents remis seront envoyés à chaque conseillers.

❖ Composte

Une mise à disposition aura lieu après le 16 mars 2021.

Wisques, le 22 février 2021

Gérard WYCKAERT

Le Maire

